



1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg
Février/Februar 2019

352

CURE DE JOUVENCE POUR LES ARCADES 8
LES BOLZES EN FÊTE 15
FRIBOURG, NATURELLEMENT 12

- 3** Editorial

- 5** Communications du Conseil communal
Aus dem Gemeinderat

- 6** Conseil général
Generalrat

- 8** Cure de jouvence pour les Arcades

- 10** Le cinéma fribourgeois à l'honneur au FIFF

- 11** Histoire de Fribourg

- 12** Concours

- 12** Fribourg, naturellement

- 15** Les Bolzes en fête

- 16** 100 ans, quel bel âge !

- 16** Journée de la culture

- 18** Les frontières en question

- 11** ECHO

- 20** A la Bibliothèque

- 21** Le XX^e siècle en constructions: Les Bains de la Motta

- 22** Mémento

Fribourg, moteur d'une politique culturelle régionale

Zu einem Zeitpunkt, da die Jugendlichen für das Klima auf die Strasse gehen, die Unternehmen Ausschüsse bilden, um ihre soziale Verantwortung zu entwickeln, und die öffentlichen Politiken sich auf nachhaltige Entwicklung ausrichten, wird man sich ganz allgemein der Auswirkung unserer Gesellschaft auf den Menschen bewusst. Tatsächlich in allen Bereichen? Warten wir es ab. Die Stadt Freiburg hat sich vorgenommen, die Welt der Kultur über deren eigene Entwicklung zu befragen.

La culture est un moteur central du développement de la société. Elle représente un grand nombre de valeurs comme la cohésion, l'enrichissement personnel, la rencontre, mais aussi d'effets comme l'innovation, l'attractivité, le rayonnement. Qu'en est-il alors de son développement? Voulons-nous de la quantité ou de la

qualité? De la production ou de la surproduction? Du bénévolat ou de la professionnalisation? Sans opposer ces termes, la Journée de la culture de cette année questionnera les acteurs sur un point central: allons-nous vers une décroissance culturelle?

La Journée de la culture de l'an passé a fait émerger plusieurs idées, dont le projet de Régie culturelle – revitalisation d'espaces vides par des artistes – qui sera réalisé et dont les impacts sont multiples en termes touristiques, économiques, culturels et sociétaux. Mais la Ville œuvre aussi à une nouvelle bibliothèque bilingue, à la dynamisation du site de blueFACTORY au cœur de la ville et à la collaboration régionale, tout en renforçant ses tâches premières de promotion d'événements traditionnels, de soutien de nos acteurs locaux et d'accessibilité à toute la population. La responsabilité est importante; cela vaut dès lors bien une grande question. Rendez-vous le 28 février.

**LAURENT
DIETRICH**



LE CHIFFRE

100

C'est environ le nombre d'heures de travail de chacune des neuf personnes œuvrant à la confection des Rababous. Il faut ajouter un solde unique de 10 heures pour des tâches annexes. Quatre personnes supplémentaires s'engagent pour le transport et le montage.

1700

IMPRESSUM

Edition
Ville de Fribourg

Adresse
Ville de Fribourg
1700
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle
Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville
1700@ville-fr.ch

Annonces
media f sa
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
Fax 026 426 42 43
1700@media-f.ch

Impression
media f sa
Imprimerie Saint-Paul
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 44 55
Fax 026 426 45 31

Photo couverture
Le Café des Arcades
en 2019
© Ville de Fribourg/V. B.

Tirage
24 432 exemplaires

STATISTIQUE DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin janvier 2019, la population légale de la ville était de **38 308 habitants**, soit 29 de moins qu'à la fin décembre 2018. La population en séjour était de 3196 (- 15). Le chiffre de la population totale était donc, au 31 janvier de 41 504 (- 44). Sur ce nombre, 27 021 personnes étaient de nationalité suisse et 14 483 de nationalité étrangère.

STATISTIQUE DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 janvier 2019, la ville de Fribourg comptait **1693 personnes inscrites** à l'Office communal du travail (- 4 par rapport à fin décembre 2018), pour un taux de demandeurs d'emploi de 8,5%. Figurent dans ces chiffres tous les demandeurs d'emploi, y compris le nombre de chômeurs qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 944 pour un taux de chômage de 4,7%.

Par chômeur, on entend toute personne inscrite à l'Office du travail de Fribourg et disponible immédiatement pour un placement ou un emploi. Les demandeurs d'emploi sont aussi inscrits à l'Office communal du travail, mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire; programmes d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire, etc.). Ils ne peuvent donc pas être placés de suite.

COMMUNICATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a désigné Jean-François Feyer en tant que délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association du centre professionnel cantonal;
a pris acte de la démission du Conseil d'Agglomération de Philippe Vorlet;
a approuvé le texte des conventions à signer avec les communes de La Brillaz et Neyruz, pour l'utilisation des installations de tir à 300 m à la Montagne-de-Lussy;
a fixé la rencontre annuelle de l'économie de la ville de Fribourg au jeudi 3 octobre;
a décidé l'octroi d'une subvention extraordinaire de Fr. 10 000.– à l'Association Jeune Musique, pour le lancement d'un concours de piano en mars et la création d'un réseau d'échange musical entre Shanghai et Fribourg;
a décidé l'octroi d'un don exceptionnel de Fr. 500.– pour la participation du Robot Team Fribourg Morat au concours Eurobot 2019;
a accepté le principe de l'abrogation du plan directeur partiel des transports (PDpT);
a pris acte de l'octroi d'une subvention cantonale de Fr. 93 750.– au minimum et d'une subvention fédérale de Fr. 206 250.– au maximum, pour l'amélioration morphologique de la Sarine;
a décidé le transfert d'une parcelle de terrain au domaine privé communal, pour l'aménagement d'une place de jeux dans le cadre du projet Fribourg (ou)vert;
a décidé la mise à disposition de six cabines téléphoniques à diverses associations de quartier intéressées;
a décidé le transfert de la subvention annuelle de la Bourgeoisie de Fr. 100 000.– du Service social à la Fondation Saint-Louis, dès le 1^{er} janvier 2020 et pour une durée de trois ans.

MITTEILUNGEN AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

ernennt Jean-François Feyer zum Delegierten für die Delegiertenversammlung der Vereinigung des Kantonalen Berufsbildungszentrums;
nimmt den Rücktritt von Philippe Vorlet aus dem Agglomerationsrat zur Kenntnis;
bewilligt den Text der zu unterzeichnenden Abkommen mit den Gemeinden La Brillaz und Neyruz für die Nutzung der 300-Meter-Schiessanlagen in der Montagne de Lussy;
legt das jährliche Wirtschaftstreffen der Stadt Fribourg auf Donnerstag 3. Oktober fest;
beschliesst die Gewährung einer ausserordentlichen Subvention von Fr. 10 000.– an den Verein Jeune Musique für die Lancierung eines Klavierwettbewerbs im März und die Einrichtung eines musikalischen Austauschnetzwerkes zwischen Shanghai und Freiburg;
beschliesst die Gewährung einer ausserordentlichen Gabe von Fr. 500.– für die Teilnahme des Robot Team Fribourg Murten am Wettbewerb EUROBOT 2019;
genehmigt das Prinzip der Abänderung des Teilverkehrsrichtplans (TVRP);
nimmt die Gewährung einer kantonalen Subvention von mindestens Fr. 93 750.– und einer Bundessubvention von höchstens Fr. 206 250.– für die morphologische Verbesserung der Saane zur Kenntnis;
beschliesst den Transfer eines Grundstücks in den privatrechtlichen Bereich der Gemeinde für die Einrichtung eines Spielplatzes im Rahmen des Projekts «Freiraum Freiburg»;
beschliesst die Zurverfügungstellung von sechs Telefonkabinen an verschiedene interessierte Quartiervereine;
beschliesst den Transfer der Jahres-subvention der Burgergemeinde in Höhe von Fr. 100 000.– vom Sozialdienst zur Fondation Saint-Louis ab 1. Januar 2020 für eine Dauer von drei Jahren.

Lundi 8 avril (mardi 9 avril :
séance de relevée) 19h30Salle du Grand Conseil, place de l'Hôtel-de-Ville 2
L'ordre du jour sera consultable dès la mi-mars sur
www.ville-fribourg.ch/conseil-general

Conseil général

La vingtième séance ordinaire de la législature ouvre sur l'élection de **Stéphane Cudré-Mauroux** (PS) en tant que représentant de la Ville au Conseil d'Agglomération en remplacement de **Philippe Vorlet** (PS).

Une réforme nécessaire pour pérenniser la Caisse

Le Conseil général doit se prononcer sur la réforme de la Caisse de prévoyance de la Ville de Fribourg (CPPVF) qui comprend la baisse du taux technique de 3,5% à 2,75% et le passage de la primauté des prestations à la primauté des cotisations.

Une Commission spéciale, formée au sein du Conseil général, a analysé cette réforme. **Elias Moussa** (PS), son Président, rapporte que les débats ont été marqués par la volonté d'éviter que la Caisse ne se retrouve dans une situation de

nécessité d'assainissement, comme en 2004, et de s'assurer qu'elle puisse offrir des rentes décentes au personnel, actuel et futur. Il est bien conscient que «derrière les chiffres, il y a des hommes et des femmes qui s'impliquent de manière remarquable pour notre ville et auxquels un grand sacrifice est demandé». Les mesures introduites dans le Message n'ayant pas été contestées, la Commission émet un préavis favorable.

Lise-Marie Graden (PS), présidente de la Commission financière (Cofin), précise qu'une baisse des rentes ne découle pas que d'une réforme mais aussi du parcours de vie de chacun: l'expectative de rente peut varier en cas de divorce, de changement d'employeur ou de la sortie d'une part de capital pour l'achat d'un bien immobilier, et ce sans influence de la Caisse.

La Cofin ne veut pas repousser la réforme «bien qu'il n'y ait aucune obligation légale de la faire entrer en vigueur en 2020, l'expert LPP demande depuis 2013 une baisse du taux technique. Chaque année de report péjore un peu plus le financement de la Caisse.» Jugeant équitable la répartition des efforts, la Cofin suit le Conseil communal.

La gauche fait parler sa majorité

Le groupe PS partage les craintes et les préoccupations légitimes du personnel. Il ne conteste pas les lignes techniques proposées dans le Message mais estime que la Ville, en tant qu'employeur, a les moyens de faire un pas supplémentaire envers les employés sans alourdir les charges communales. C'est pourquoi il dépose un amendement autorisant l'Exécutif à engager un montant supplémentaire de 4 millions

destiné à limiter la baisse des prestations à un niveau plancher de 10% pour tous les assurés de la CPPVF, affiliés à la caisse avant le 1^{er} janvier 2019 et employés par la Ville. Pour **Maurice Page** (CG-PCS), même si la situation de la Caisse est actuellement correcte, ne pas agir serait irresponsable, aussi vis-à-vis des futurs retraités. Les mesures à adopter vont bien au-delà des prescriptions légales, ce qui montre l'effort significatif de l'employeur. Estimant que les syndicats voudraient que la Ville fasse bien plus, le CG-PCS est d'avis que cette stratégie ne se justifierait pas face aux contribuables. Le CG-PCS soutiendra l'amendement du PS, le montant supplémentaire étant supportable pour la Ville.

Les Verts, eux, veulent aller plus loin: leur porte-parole, **Oliver Collaud**, propose le renvoi du Message. Le

Generalrat

Die 20. ordentliche Sitzung der Legislatur beginnt mit der Wahl von **Stéphane Cudré-Mauroux** (SP) zum Vertreter der Stadt im Agglomerationsrat als Nachfolger von **Philippe Vorlet** (SP).

Eine Reform, die für das Weiterbestehen der Kasse unerlässlich ist

Der Rat hat sich über die Reform der Pensionskasse des Personals der Stadt Freiburg zu äussern. Vorgesehen sind eine Senkung des technischen Zinssatzes von 3,5% auf 2,75% und der Übergang vom Leistungs- zum Beitragsprimat.

Eine Sonderkommission des Generalrats hat diese Reform geprüft. Wie **Elias Moussa** (SP), ihr Präsident, berichtet, waren die Debatten vom Willen geprägt, zu verhindern, dass die Kasse erneut in eine Sanierungsnotlage wie 2004 gerät, und sicherzustellen, dass sie dem heutigen und künftigen Personal anständige

Renten bieten kann. Er ist sich voll bewusst, dass «hinter den Zahlen Männer und Frauen stehen, die sich auf bemerkenswerte Weise für unsere Stadt einsetzen und denen ein grosses Opfer abverlangt wird». Da die in der Botschaft angeführten Massnahmen nicht bestritten wurden, nimmt die Kommission positiv zur Botschaft Stellung.

Lise-Marie Graden (SP), Präsidentin der Finanzkommission (Fiko), präzisiert, dass eine Senkung der Renten nicht nur durch eine Reform, sondern auch durch den Lebenslauf jeder Person bedingt ist: Die erwartete Rente kann variieren, wenn es zu einer Scheidung, einem Wechsel des Arbeitgebers oder einem Kapitalbezug für eine Immobilie kommt, und dies ohne Einfluss der Kasse. Die Fiko will die Reform nicht aufschieben, «obwohl es keine gesetzliche Verpflichtung gibt, sie 2020 in Kraft zu setzen; der BVG-Experte fordert seit 2013 eine Senkung des

technischen Zinssatzes. Jedes aufgeschobene Jahr verschlechtert die Finanzierung der Kasse erneut ein wenig». Da die Fiko die Verteilung der Anstrengungen angemessen findet, folgt sie dem Gemeinderat.

Die Linke bringt ihre Mehrheit ins Spiel

Die SP-Fraktion teilt die berechtigten Befürchtungen und Sorgen des Personals. Die in der Botschaft vorgeschlagenen Linien werden von ihr nicht bestritten, doch sie ist der Meinung, dass die Stadt als Arbeitgeber die Mittel hat, den Angestellten einen weiteren Schritt entgegenzukommen, ohne die Gemeindeausgaben zu sehr zu belasten. Deshalb stellt sie einen Änderungsantrag, der die Exekutive ermächtigt, einen zusätzlichen Betrag von 4 Millionen freizugeben, um die Senkung der Renten auf ein Mindestniveau von 10% für alle Versicherten der Pensionskasse zu beschränken, die ihr

vor dem 1. Januar 2019 beigetreten und Angestellte der Stadt sind.

Selbst wenn die Situation der Kasse korrekt ist, wäre es für **Maurice Page** (ML-CSP) unverantwortlich, nicht zu handeln, auch gegenüber den künftigen Rentner/innen. Die zu beschliessenden Massnahmen gehen über die gesetzlichen Vorschriften hinaus, was von der bedeutenden Anstrengung des Arbeitgebers zeugt. In Anbetracht des Umstands, dass die Gewerkschaften von der Stadt sehr viel mehr erwarten, ist die ML-CSP-Fraktion der Meinung, dass sich diese Strategie vor den Steuerzahlern nicht rechtfertigen lässt. Da die zusätzliche Summe für die Stadt tragbar ist, unterstützt die Fraktion den Änderungsantrag der SP.

Die Grünen wollen weiter gehen: Ihr Sprecher, **Oliver Collaud**, stellt einen Antrag auf Rückweisung der Botschaft, um auf diese Weise Zeit für die Fortsetzung der Verhandlungen

Sitzung vom 18. und 19. Februar – Die Reform der Pensionskasse schlägt Wellen

but: bénéficié de plus de temps pour poursuivre les négociations. Le groupe regrette qu'il n'y ait pas eu de véritable échange entre le Comité de la Caisse, le personnel et le Conseil général, qui décide du financement. Par ailleurs, le groupe déplore de ne pas connaître les solutions envisagées puis écartées et les raisons pour lesquelles le plan présenté est considéré comme le plus équitable. L'assemblée ne suit pas les Verts. Le groupe choisit alors de soutenir l'amendement du PS.

«Vous qui œuvrez pour le bien de la collectivité, vous devez vous sentir trahis. Le Parti des Artistes vous soutient», s'exclame Claudio Rugo à l'adresse des collaborateurs de la Ville présents à la tribune. Il propose cinq amendements, dont le report à 2021 de l'entrée en vigueur de la réforme. Les cinq sont balayés par l'assemblée.

Le curseur au juste milieu pour le centre et la droite

Tant le PDC/VL, l'UDC que le PLR soutiennent la réforme telle que présentée par le Conseil communal.

Simon Murith (PDC/VL) regrette la dynamique négative de cette réforme, pourtant indispensable en raison de l'augmentation de l'espérance de vie, de l'accroissement du nombre de bénéficiaires, du rendement faible et en vue de plus de sécurité et de durabilité. Il trouve ainsi surprenante la demande de renvoi formulée par les Verts car émanant d'«un parti qui s'engage pour une gestion des ressources durable et respectueuse des générations futures». Ce projet est juste par sa symétrie des sacrifices entre employés et citoyens contribuables: il ne faut pas oublier que derrière l'employeur se cachent en réalité les contribuables de la ville qui

font eux aussi face à des problèmes similaires dans leur parcours professionnel.

Le représentant du groupe UDC, **Pierre Marchioni**, comprend la grogne du personnel mais pas le comportement de certains syndicats qui «semblent ignorants des mécanismes financiers dont dépendent les caisses de pension... Par des promesses nébuleuses et irréalistes, ils déstabilisent et trompent les affiliés.» La CPPVF ne répond plus aux exigences des marchés, et ce depuis longtemps. Il salue le Conseil communal qui prend ses responsabilités et ne lègue pas les problèmes aux générations futures. P. Marchioni esquisse ensuite la genèse des efforts financiers de la Ville, par extension des contribuables, consentis pour la CPPVF depuis 2005 et parvient à la conclusion que la Caisse propose encore

de bonnes conditions et «qu'on ne saurait faire plus sans surcharger la Commune». L'opinion est partagée par le groupe PLR. **Jean-Pierre Wolhauser** relève que «pour compenser la baisse des rentes, le personnel peut opter pour un plan de prévoyance amélioré ou conclure un troisième pilier, mesures déductibles des impôts», rappelle-t-il. Il note par ailleurs que le personnel bénéficie déjà de conditions salariales favorables et de la sécurité de l'emploi.

L'amendement du PS est accepté par 41 oui contre 35 non et 2 abstentions. C'est sur ce même score que l'ensemble du Message est validé.

Le Message et le PV de la séance sont à lire sur www.ville-fribourg.ch/conseil-general

gen zu gewinnen. Die Fraktion bedauert, dass es keinen echten Austausch gab zwischen dem Vorstand der Kasse, dem Personal und dem Generalrat, der über die Finanzierung entscheidet. Im Übrigen bemängelt die Fraktion, dass weder die ins Auge gefassten und dann verworfenen Lösungen noch die Gründe bekannt sind, warum der vorgeschlagene Plan als der angemessenste betrachtet wird. Da der Rat den Grünen nicht folgt, entschliesst sich die Fraktion, den Änderungsantrag der SP zu unterstützen.

«Ihr, die ihr für das Allgemeinwohl arbeitet, müsst Euch verraten fühlen. Die Künstlerpartei unterstützt Euch», ruft **Claudio Rugo** den auf der Tribüne anwesenden städtischen Mitarbeiter/innen zu. Er stellt fünf Änderungsanträge, darunter die Verschiebung des Inkrafttretens der Reform bis 2021. Alle fünf Anträge werden von der Versammlung abgelehnt.

Für Zentrum und Rechte trifft der Zeiger genau die Mitte

Die CVP/GL-, SVP- und FDP-Fraktionen unterstützen die Reform, wie sie der Gemeinderat vorschlägt.

Simon Murith (CVP/GL) bedauert die negative Dynamik der Reform, obwohl diese unerlässlich ist, zum einen aufgrund der gestiegenen Lebenserwartung, der wachsenden Zahl von Rentner/innen und der schwachen Rendite, zum anderen um Sicherheit und Nachhaltigkeit zu erhöhen. Den Rückweisungsantrag der Grünen findet er erstaunlich, da ihn eine Partei stellt, «die sich für ein nachhaltiges Ressourcenmanagement einsetzt, das auf die künftigen Generationen Rücksicht nimmt». Das vorgelegte Projekt ist angemessen aufgrund der symmetrischen Verteilung der Opfer zwischen Angestellten und steuerpflichtigen Bürgern: Man darf nicht vergessen, dass sich hinter dem Arbeitgeber in Wirklichkeit die

städtischen Steuerzahler verbergen, die sich in ihrem Berufsalltag mit ähnlichen Problemen konfrontiert sehen.

Der Fraktionssprecher der SVP, **Pierre Marchioni**, versteht die Unzufriedenheit des Personals, doch nicht das Verhalten gewisser Gewerkschaften, «welche die Finanzmechanismen, von denen die Pensionskassen abhängig sind, nicht zu kennen scheinen. Mit nebulösen und unrealistischen Versprechen verunsichern und täuschen sie die Kassenmitglieder.» Die Pensionskasse entspricht nicht mehr den Anforderungen der Märkte, und das schon seit langem. Er zieht den Hut vor dem Gemeinderat, der sich verantwortungsbewusst zeigt und die Probleme nicht den künftigen Generationen überlässt. Anschliessend blickt er auf die finanziellen Anstrengungen zurück, mit denen sich die Stadt und damit die Steuerzahler seit 2005 zugunsten der Pensionskasse engagieren, und

gelangt zum Schluss, dass die Kasse immer noch gute Bedingungen anbietet, und «dass man nicht mehr machen kann, ohne die Gemeinde zu überlasten». Diese Meinung wird von der FDP-Fraktion geteilt. Für **Jean-Pierre Wolhauser** «kann sich das Personal, um die Senkung der Renten auszugleichen, für einen verbesserten Vorsorgeplan entscheiden oder einen dritten Pfeiler wählen, Massnahmen, die sich von der Steuer abziehen lassen». Im Übrigen stellt er fest, dass das Personal bereits von günstigen Lohnbedingungen und sicheren Arbeitsplätzen profitiert. Der Änderungsantrag der SP wird mit 41 gegen 35 Stimmen bei 2 Enthaltungen angenommen. Mit demselben Stimmenverhältnis wird die gesamte Botschaft gutgeheissen.

Die Botschaft und das Sitzungsprotokoll sind abrufbar auf www.stadt-freiburg.ch/generalrat

Cure de **jouvence** pour les Arcades

TRANSFORMATIONS

Lieu emblématique du Bourg et de la ville, le bâtiment des Arcades va être transformé pour le plus grand plaisir de la clientèle et de l'équipe du café. Le Conseil général vient d'accorder un crédit d'ouvrage de Fr. 4 227 665.– pour les travaux dans cet édifice, propriété de la Ville. Ces interventions constituent également une première étape concrète du projet de requalification du Bourg.

Au cœur du quartier historique du Bourg, le Café des Arcades est un lieu cher aux Fribourgeois. L'établissement borde la place des Ormeaux, qui sera valorisée dans le projet de réaménagement du Bourg. Cet espace, libéré du stationnement des voitures, pourrait se muer en un lieu de rencontre populaire et convivial. Afin de le réaliser, différents obstacles doivent encore être surmontés. Toutefois, le Conseil communal a décidé d'aller de l'avant dans son aspiration à requalifier le Bourg en concrétisant le dossier de la transformation des Arcades et de son café. D'autres paramètres ont également convaincu les autorités communales à faire ce choix : des travaux d'assainissement des installations électriques et sanitaires deviennent urgents ; la cuisine pro-

fessionnelle doit être adaptée aux normes actuelles et des aménagements permettant l'accès à l'établissement pour les personnes à mobilité réduite doivent être entrepris. Par ailleurs, des interventions sont nécessaires sur la toiture-terrasse dite du Bletz ; des faiblesses statiques ont été confirmées en 2016, ce qui a mené à l'interdiction de rassemblements de masse sur ce site, par exemple lors des festivités de la Saint-Nicolas. Afin de pouvoir réutiliser l'espace de la toiture-terrasse pour des manifestations publiques, un renforcement de la dalle est indispensable. Finalement, la cessation d'activité en 2016 du commerce voisin du café a permis à la Ville de Fribourg de saisir l'opportunité d'inclure ces surfaces dans les transformations globales de l'édifice.

Un café de plus de 150 ans

Le bâtiment des Arcades constitue l'un des exemples les plus marquants de galerie marchande du XIX^e siècle dans la ville de Fribourg. Il est érigé en 1861-1864 par l'architecte Théodore Perroud sur le site d'anciennes halles, démolies en 1798. S'insérant parfaitement dans le contexte bâti, il marque la transition entre la place des Ormeaux et les hauts immeubles environnants. Le pavillon, installé au-dessus du café sur la toiture-terrasse, articule le rapport avec la rue de Morat et la place Notre-Dame et sa basilique. Un procès-verbal de la séance de la Commission des Arcades de 1864 mentionne l'existence d'escaliers reliant les sous-sols au pavillon. En 1915, le café est agrandi et vingt ans plus tard, la cuisine atteint les dimensions qu'on lui connaît aujourd'hui. L'établissement traverse le XX^e siècle sans transformation no-toire.

Chaque niveau exploité

En juillet 2016, le développement des phases de l'avant-projet a été confié aux architectes lauréats du concours de la requalification du Bourg, le bureau Studio Montagnini Fusaro à Venise, qui a travaillé en collaboration avec le bureau Andrey Schenker Sottaz SA de Fribourg. Le bureau d'ingénieurs ci-vils Gex et Dorthe à Bulle a traité le renforcement de la dalle du Bletz. Les plans d'enquête ont été

publiés dans la *Feuille officielle* en septembre 2017. Ils ont engendré une opposition, retirée après conciliation. Le préfet de la Sarine a ainsi délivré le permis de construire le 12 juillet 2018. Après mise en concurrence, la direction des travaux a été confiée au bureau d'architecte Boegli et Kramp à Fribourg. L'avant-projet adopte une démarche respectueuse, cherchant avant tout à mettre en valeur la substance existante et à conserver l'image de « café de quartier ». L'apparence extérieure, presque inchangée depuis 1863, sera préservée, tout comme les éléments de décoration intérieure. Un réaménagement notable concerne le déplacement à l'étage de la cuisine qui sera plus spacieuse et dont les équipements seront modernisés. Les WC trouveront également leur place au 1^{er}. Ces déménagements permettront un agrandissement de la salle à manger au rez-de-chaussée. L'escalier d'origine, qui mène au premier étage, sera reconstruit et lié à celui descendant à la cave. Un ascenseur permettra l'accès de tout l'établissement aux personnes à mobilité réduite. Le sous-sol abritera les locaux du personnel, les dépôts et les chambres froides. Le local attenant sera pour sa part réaménagé afin d'accueillir des expositions publiques. La chaufferie étant vétuste, il est prévu de raccorder les Arcades au chauffage à distance, conformément au plan communal des énergies.



Vue virtuelle du pavillon sur le Bletz après les travaux.



Vue virtuelle de la salle à manger après les travaux.

Aménagement d'une seconde terrasse

Le Bletz et son pavillon ont été intégrés aux réflexions. Avec les interventions qui régleront les problèmes de statique de la toiture-terrasse, le Bletz et son pavillon pourront être restitués au public. Le pavillon accueillera un bar et sera doté d'un équipement de cuisine de base à même de proposer une petite restauration aux clients du bar et de la terrasse. L'ameublement sera limité à l'essentiel dans le but de mettre en valeur son habillage de bois et la vue qui s'offre à travers les grandes fenêtres existantes.

Garder l'ambiance des cafés du XIX^e

Le Service cantonal des biens culturels a suivi l'évolution du projet et s'est prononcé sur différentes thématiques. En concertation avec celui-ci, il a été décidé de conserver la peinture imitation bois recouvrant les boiseries murales. En effet, cette peinture est typique des bars et cafés du XIX^e siècle : à cette époque, le bois avait une connotation de noblesse. C'est pour cette raison qu'il n'était pas laissé apparent. Par ailleurs, les travaux sur les fenêtres et portes extérieures doivent être réalisés dans l'esprit de l'existant.

Fermeture du café pendant les travaux

Le début des travaux est prévu en octobre 2019 et la remise de l'ouvrage une année plus tard. Durant

le chantier, le café devra rester fermé. Les réflexions menées entre le tenancier, les mandataires et la Ville ont finalement montré que la fermeture temporaire de l'établissement est la seule option envisageable. Cependant, le locataire a confirmé son vif intérêt de reconduire son bail pour la location des nouvelles surfaces.

ECHÉANCIER

Avant-projet et projet
juin 2016-août 2017

Procédure de mise à l'enquête et traitement d'une opposition
23 août 2017 - 12 juillet 2018

Appels d'offres pour les marchés de travaux (80%) et devis général
septembre - novembre 2018

Demande de crédit d'ouvrage au Conseil général
février 2019

Début des travaux
octobre 2019

Remise de l'ouvrage
octobre 2020

Umbau des Arcades-Gebäudes

Das Arcades-Gebäude und sein Bistro liegen am Ulmenplatz im Herzen des historischen Burgquartiers. Im Rahmen des Neugestaltungsprojekts des Burgquartiers

wird sich dieser Platz nach Aufhebung der Parkplätze in einen beliebten Begegnungsort und beliebten Begegnungsort verwandeln. Augenblicklich ist dieses Projekt jedoch durch Einsprachen blockiert, die erst zu behandeln sind. Nun hat der Gemeinderat beschlossen, nach vorne zu schauen und die Umgestaltung des Burgquartiers durch die Konkretisierung des Umbauprojekts für das Gebäude und das Café des Arcades voranzutreiben. Weitere Gründe bewogen die Gemeindebehörden zu diesem Entscheid. Zum einen ist die Infrastruktur des Restaurants zu sanieren und zu erneuern, zum anderen sind die Statikprobleme der Dachterrasse, des sogenannten Bletz, zu beheben. Die Schliessung des Geschäfts für portugiesische Spezialitäten, das bis 2016 Nachbar des Cafés war, führte zu leerstehenden Räumen und bestärkte die Stadt, den Umbau in die Hand zu nehmen. Das Vorprojekt sieht folgende Arbeiten vor: Durch die Verlegung der Toiletten und der Küche ins Obergeschoss erhält das Erdgeschoss einen geräumigeren Speisesaal. Die bestehende Wendeltreppe wird bis in den Speisesaal verlängert und verbindet alle Geschosse. Diese vertikale Erschliessung wird durch einen Aufzug ergänzt, so dass das gesamte Gebäude für Personen mit beschränkter Mobilität zugänglich wird. Im Untergeschoss werden

die Personal-, Lager- und Kühlräume untergebracht. Das Dach dient als Terrasse für die neue Bar, die im Pavillon auf dem Bletz eingerichtet wird. In dessen Innern ist eine Bartheke und eine einfache Kücheneinrichtung für Schnellrestauration vorgesehen. In Absprache mit dem kantonalen Kulturgüteramt wurde beschlossen, die Holzimitationsmalerei auf den Wandtäfern beizubehalten, da sie typisch für Bars und Bistros des 19. Jahrhunderts ist. Während der Umbauarbeiten ist das Café geschlossen. Nach Gesprächen mit dem Wirt, den Bevollmächtigten und der Stadt handelt es sich dabei um die einzige denkbare Lösung. Allerdings hat der Pächter sein grosses Interesse an der Weiterführung des Cafés des Arcades bekräftigt.

TERMINPLAN

Vorprojekt und Projekt
Juni 2016–August 2017

Planaufgeverfahren und Behandlung einer Einsprache
23. August 2017 bis 12. Juli 2018

Ausschreibung der Bauaufträge (80%) und Kostenvoranschlag
September – November 2018

Baukredit-Gesuch an den Generalrat
Februar 2019

Beginn der Arbeiten
Oktober 2019

Übergabe des Bauwerks
Oktober 2020

Le cinéma fribourgeois à l'honneur au FIFF

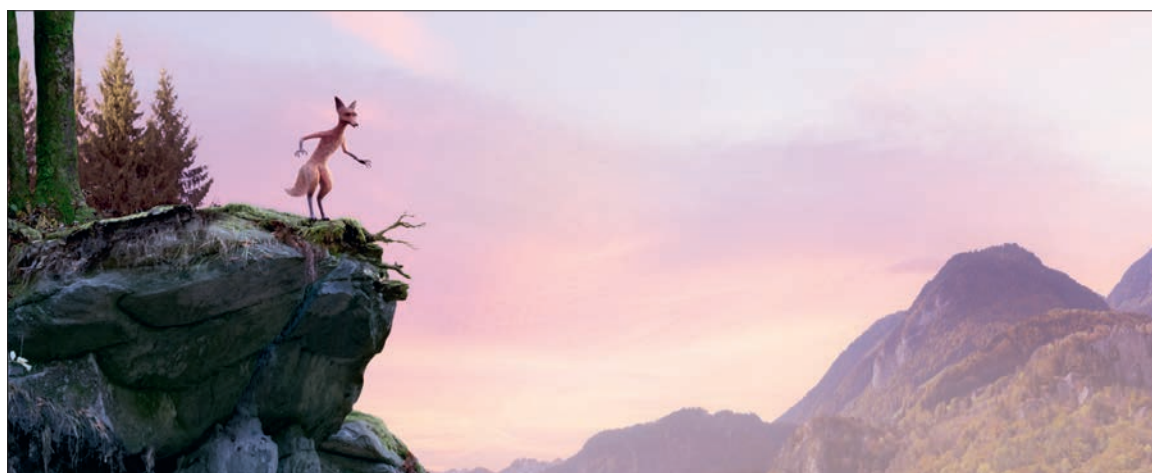
GRAND ÉCRAN

Le Festival international de films de Fribourg (FIFF) aura lieu du 15 au 23 mars. En plus des compétitions internationales, des sections thématiques et des événements festifs, il consacrera également une soirée au cinéma fribourgeois.

Pour sa 33^e édition, le FIFF présentera une nouvelle fois aux spectateurs et spectatrices les pépites cinématographiques récoltées un peu partout dans le monde. D'est en ouest, le programme de cette année transitera par la Corée du Sud, l'Afrique, les Caraïbes, l'Amérique latine et, une fois n'est pas coutume, il s'arrêtera dans une petite ville du centre de l'Europe où foisonne un cinéma talentueux... qui n'est autre que Fribourg !

Les frères Guillaume & Co

La soirée du mardi 19 mars sera consacrée aux cinéastes de la région. Le public pourra découvrir lors d'une première séance les plus récentes productions de réalisateurs renommés comme les frères Guillaume et les documentaristes Francesca Scalisi et Mark Olexa, dont les œuvres ont été primées à plusieurs reprises. S'ensuivra une séance de minuit intitulée

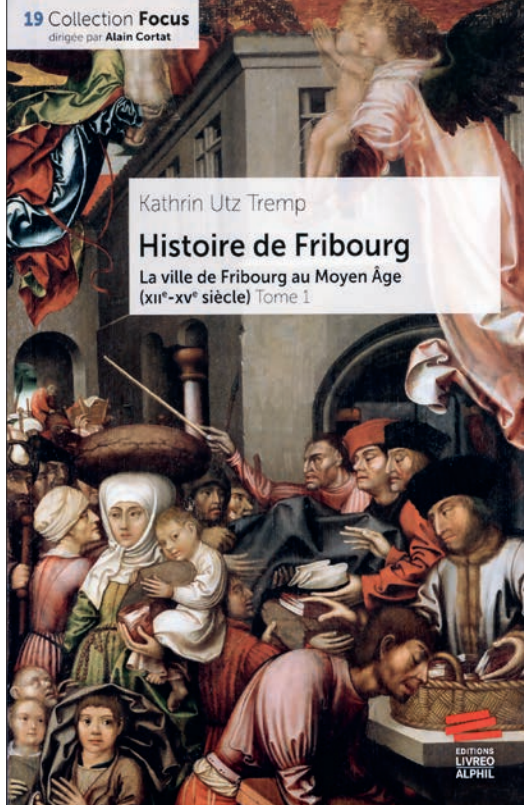


Le Renard et l'Oisille de Sam et Fred Guillaume © DR

Fribourg décapsule son cinéma avec, entre autres, le dernier documentaire d'Annie Gisler. A ses côtés, de plus jeunes cinéastes fribourgeois présenteront des courts métrages pour le moins surprenants, dénichés lors d'une soirée de projection dans une cave de notre ville ! Décomplexés et pleins d'audace, ils explorent aussi bien le

sujet de l'orgasme féminin, de l'émancipation numérique d'une femme au Bangladesh que celui de la cohabitation avec des personnes migrantes à Fribourg. Le tout dans un esprit ludique et poétique qui enchantera le public, à l'image de la fable *Le Renard et l'Oisille*, nouveau prodige d'animation des frères Guillaume.

La projection de la fable *Le Renard et l'Oisille* (Sam et Fred Guillaume) et *Digitalkarma* (Francesca Scalisi et Mark Olexa) aura lieu le mardi 19 mars 2019 dès 19h30 à l'Arena 1. S'ensuivra la séance de minuit dès 22h. Entrée dès Fr. 14.-. Le programme complet du Festival se trouve sur www.fiff.ch



Kathrin Utz Tremp
Histoire de Fribourg
La ville de Fribourg au Moyen Âge
(XII^e-XV^e siècle) Tome 1

Hans Fries,
Les Œuvres de charité,
partie gauche
du retable dit
du Bugnon, 1505.
© MAHF, D 2006-527 a.

Histoire de Fribourg

NOUVELLE PUBLICATION

Fribourg n'a pas livré tous ses secrets : l'histoire complète du Pays de Fribourg s'est présentée en 2018 sous la forme d'un coffret de trois volumes originaux des Editions Livreo-Alphil, dans la collection Focus dirigée par A. Cortat. Portant sur des périodes distinctes, chacun d'eux fera l'objet d'une présentation dans 1700, mettant en lumière les aspects les plus signifiants pour la cité des Zaehringen.

Commençons par le Fribourg médiéval. Le premier tome « La ville de Fribourg au Moyen Âge (XII^e-XV^e siècle) » est l'œuvre de la spécialiste actuelle de ce segment d'histoire fondateur de notre cité, l'historienne Kathrin Utz Tremp. Période complexe s'il en est et peu familière à nos esprits contemporains. Autant dire que le contenu de l'ouvrage est ardu, mais ô combien passionnant ! Ce livre tout entier consacré à la ville des bords de la Sarine nous plonge dans un Fribourg perdant parfois le nord, ne sachant pas toujours de quel côté tourner son regard, tour à tour attiré par chacun des points cardinaux. Nous aurons donc tâté de toutes les grandes puissances tutélaires de l'époque avant de nous vouer provisoirement, corps et âmes, à la France pour échapper à l'encerclement bernois qui nous guettait alors. L'auteure nous renvoie aux temps fondateurs des Zaehringen (1157-1218), à leurs successeurs, les Kybourg (1218-1277), à la domination des Habsbourg (1277-1452) et enfin à la suzeraineté des Savoie (1452-1477). Ce qui a pu faire dire à nombre de Fribourgeois de souche qu'ils avaient assurément une ascendance venue de l'autre côté du Léman, alors que le duc de Savoie parrainait tout simplement une grande partie de l'actuelle Suisse romande.

Entrée par la porte étroite de la Confédération

En 1476, après avoir quelque peu tergiversé, la Ville-Etat, « à la remorque de Berne » (p. 38), fait le « bon » choix et s'en va guerroyer contre le grand-duc de Bourgogne,

Charles le Téméraire, vaincu à Morat. Pour notre cité, qui a opté le camp des vainqueurs, c'est la manne qui tombe du ciel ! Ville impériale en 1478, elle s'empresse – non sans difficultés – d'intégrer en 1481 ce qui deviendra la Confédération helvétique. Afin d'apparaître comme de bons *Eidgenossen*, des familles dirigeantes germanisent leur patronyme et, dès les années 1480, la Chancellerie se met officiellement à l'allemand (p. 40), alors que la Constitution de 1347, rédigée en latin, avait été renouvelée en 1370 uniquement en français de l'époque (p. 45). N' imaginez pas un paisible régime démocratique, la Constitution de 1404, appelée *Lettre des Bannerets*, ayant soulevé bien des vagues du côté de la Sarine ! Jouissant d'une grande autonomie depuis belle lurette, en l'occurrence par l'entremise de la *Handfeste* – ou *Charte des franchises* – de 1249, Fribourg, dès 1422, frappe même sa propre monnaie, qui n'est pas encore le *Dragon/Drache*, mais des batz de fort bon aloi. Fribourg, forte de ses 5000 habitants (p. 77), vit alors une période plutôt florissante avec ses tanneries, les draperies au rayonnement international (p. 58) et autres fabriques de faux, amenant une main-d'œuvre spécialisée venue de loin. Fribourg concède bien volontiers le droit de bourgeoisie aux étrangers. C'est, au début du XV^e siècle, « une ville très ouverte, notamment parce que la draperie exigeait une main-d'œuvre qualifiée de l'extérieur » (pp. 76-77), en provenance « du Sud de l'Allemagne, de l'Alsace, du Jura septentrional et des territoires confédérés » (p. 88).

Succédant aux banquiers lombards, une communauté juive est de même présente sur les bords de la Sarine dès le début des années 1380. En butte à de fréquentes « vexations », ses représentants ne seront toutefois plus admis à partir de 1426 (p. 67). Très dynamique, Fribourg dispose d'importantes institutions sociales (l'Hôpital des Bourgeois et la grande Confrérie du Saint-Esprit) qui lui servent également de banque d'Etat avant la lettre. « L'Hôpital de Notre-Dame n'accueillait pas seulement des malades, mais aussi des personnes âgées, des infirmes, des orphelins, des mendiants, des indigents, des gens de passage et des pèlerins » (p. 144).

Une petite sœur quelque peu... envahissante

Pas facile d'affirmer son existence à l'époque ! Les Bernois brûlent d'impatience de s'imposer au point même, en 1340, de bouter le feu à la partie du quartier de l'Auge située outre-Sarine (p. 31). Le Fribourg de Berthold IV de Zaehringen doit composer avec la toute proche et puissante sœur cadette des bords de l'Aar de Berthold V, son successeur, et ce dans le cadre de relations conflictuelles. Tantôt ennemies, souvent alliées, toujours méfiantes, ces deux villes sœurs s'entendent toutefois comme larrons en foire pour conquérir les terres environnantes en parts inégales. Si Fribourg rencontre de grands obstacles pour former un territoire – le futur canton de Fribourg –, c'est notamment parce que son propre désir d'extension vers l'est se heurte inexorablement

à l'expansion de l'ours bernois. La soumission des *Anciennes Terres/ Alte Landschaft* – les contrées qui entourent la ville – passe par de terribles chasses aux sorcières qui comptent parmi les plus précoces en Europe (vers 1440). Ce dernier chapitre de l'ouvrage permet à l'historienne de broser un tableau saisissant des persécutions perpétrées de 1437 à 1447, lesquelles envoyèrent au bûcher pas moins de 19 sorciers et sorcières. Selon Kathrin Utz Tremp, elles « furent incontestablement une opération de la ville contre la campagne » (p. 168), laquelle « lut-tait finalement aussi contre la prépondérance toujours plus marquée de la ville et contre la territorialisation progressive qui mettait en péril son autonomie » (p. 105). Conclusion de cette synthèse : « Cette vague précoce de persécutions contre les sorcières fut en quelque sorte le revers de la médaille d'un pénible processus d'expansion territoriale. » Au final, ce précieux ouvrage est appelé à devenir incontournable pour qui veut appréhender les fondamentaux de la cité qui s'est développée autour du quartier du Bourg, son cœur historique au passé porteur d'avenir.

Un vœu avant de conclure : que le texte original en allemand de la médiéviste, ici présenté dans une traduction de Laurent Auberson, puisse un jour être publié ! *Forsetzung folgt !*

Alain-Jacques TORNARE

Kathrin Utz Tremp, *Histoire de Fribourg. La ville de Fribourg au Moyen Âge (XII^e-XV^e siècle)*, Neuchâtel, Editions Livreo-Alphil, 2018, 173 p. ISBN : 978-2-88950-006-2

Concours Wettbewerb

352



© Ville de Fribourg / V.B.

On y produisait de l'énergie. Quel est ce bâtiment ?

Réponse jusqu'au 23 mars 2019 à Ville de Fribourg, « Concours 1700 », Secrétariat de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch

Früher wurde hier Strom erzeugt. Um welches Gebäude handelt es sich ?

Antwort bis 23. März 2019 an Stadt Freiburg, « Wettbewerb 1700 », Stadtsekretariat, Rathausplatz 3, 1700 Freiburg oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 350

En séance du Conseil communal du lundi 4 février 2019, M. le Syndic Thierry Steiert a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 350. La réponse à donner était : « **le pont de Pérolles** ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1^{er} prix Sœur Marie-Vérène Genoud

gagne l'ouvrage *Atlas de la ville de Fribourg de 1822 à nos jours*, de Caroline Arbella, Raymond Delley, Romain Jurot et Patrick Minder, édité par la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

2^e prix M. Marius Monnard

gagne un abonnement mensuel TPF pour adulte zone 10, d'une valeur de 68 francs.

3^e prix M^{me} Marie-Anne Bruggisser

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

4^e prix M^{me} Florence Bapst

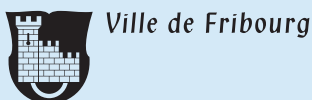
gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

5^e prix M^{me} Irène Rossier

gagne un sac en toile créé par FriBag Style et une boîte de chocolats Villars.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui offrent ces prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.



Fribourg, naturellement

MI-LÉGISLATURE

Les membres de l'Exécutif communal viennent de dresser un bilan intermédiaire de leurs travaux et réalisations depuis leur entrée en fonction au printemps 2016. Le maître mot reste la qualité de vie : le collège œuvre pour que, plus que jamais, il fasse bon vivre à Fribourg.

La fusion et les collaborations intercommunales, le développement, la cohésion sociale ainsi que la formation et l'économie sont les grands axes que le Conseil communal vise à développer durant la législature actuelle.

La fusion et les collaborations intercommunales

La procédure de fusion du Grand Fribourg a été officiellement lancée le 25 janvier 2017 par des représentants de quatre communes du Grand Fribourg, dont Fribourg. Le Conseil d'Etat a entériné le 27 juin le périmètre provisoire de la future entité intégrant neuf communes. Le 26 novembre 2017 s'est formée l'assemblée constitutive comptant 37 membres. La tâche progresse : sept groupes de travail ont été formés. Les communes sont déjà engagées dans des collaborations. Ainsi, toutes celles du périmètre de fusion ont accepté de participer aux frais d'exploitation des Bains de la Motta dès 2019. Autre exemple, les corps des sapeurs-pompiers de Fribourg et de Givisiez ont été regroupés.

Le développement

La Ville de Fribourg a lancé des dossiers phares : la requalification du quartier du Bourg, celle du secteur de la gare, le site Saint-Léonard et blueFACTORY. Ceux-ci avancent malgré des aspects procéduraux et d'autres impondérables qui empêchent une progression dans les temps souhaités par la population et les autorités. Le Conseil communal poursuivra avec détermination les travaux au cours de la seconde partie de la législature afin que ces projets puissent voir le jour dans les délais voulus. Une première étape a déjà été franchie dans le dos-

sier de la gare : le parking de liaison au centre-ville et l'aménagement du premier secteur des Grand-Places ont été mis à l'enquête publique en septembre 2018. Une fois les oppositions à ces objets traitées, la Ville pourra amorcer le réaménagement de tout le secteur de la Gare.

Fruit d'un processus de plusieurs années, la révision du plan d'aménagement local (PAL) a été mis à l'enquête de mi-novembre à mi-décembre 2018. Outil de planification territoriale, il détermine très concrètement secteur par secteur, comment la Ville envisage son avenir et souhaite se développer dans les 15 à 20 années à venir. Il synthétise et concrétise des visions générales, des stratégies globales et des lois adaptées aux caractéristiques de chaque emplacement. La densification du Grand Fribourg représente un défi pour la mobilité. Les autorités en sont conscientes et s'investissent en faveur des conditions-cadres. Plusieurs zones 30 km/h ont été réalisées, notamment au Schoenberg, et d'autres sont en planification. Profitant de chantiers routiers, plusieurs trottoirs traversants ont été construits, dans le dessein d'améliorer la sécurité et le confort des piétons. Les arrêts de bus sont en cours de mise aux normes conformément aux dispositions de la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées. La pratique du vélo n'est pas oubliée : de nouvelles places de parc, des abris équipés de dispositifs antiviol et antichute, des pompes et un dispositif permettant la recharge des vélos électriques ont été installés en divers endroits. Par ailleurs, le marquage de bandes cyclables se poursuit. En matière d'environnement, les autorités ont renforcé leur politique



© Ville de Fribourg / V.B.

d'énergie et de développement durable. Une équipe de spécialistes est d'ailleurs désormais à l'œuvre au sein de l'administration.

Les infrastructures scolaires poursuivent leur mue: l'agrandissement de l'école de la Vignettaz a été lancé et sera utilisable dès la rentrée 2019. A court terme, le bâtiment B de ce complexe sera pour sa part transformé et assaini pour accueillir de nouvelles classes dès 2021. Autre dossier bien engagé, la rénovation du bâtiment de Jolimont 1905, qui abritait le CO de langue allemande jusqu'en 2016, a été mise à l'enquête publique en automne 2018.

La cohésion sociale

Le Conseil communal s'engage pour la mise en place d'actions permettant aux uns et aux autres de mieux se connaître et de se comprendre. Il favorise le travail de proximité, de terrain, en collaboration avec les citoyens et les partenaires sociaux. Le programme *Paysage éducatif*, visant une meilleure intégration sociale, scolaire et professionnelle, se poursuit dans le quartier du Schoenberg et a été lancé en septembre 2018 dans celui du Jura-Torry-Miséricorde. Quant au projet participatif *Fribourg Sympa*, il a déjà permis de former 51 *Agents sympas*.

Par ailleurs, le Conseil communal a pour volonté de faciliter la conciliation entre vie familiale et professionnelle. Ainsi, il met un accent sur le développement du nombre de places en crèche et d'accueil extrascolaire, qui ont crû respectivement de 12 % (+55) et de 15,9% (+77).

La formation et l'économie

Pour atteindre ses objectifs et remplir sa mission tout en minimisant

les coûts, le Conseil communal s'appuie sur des finances saines et gérées de façon exemplaire. Mais il sait rester prévoyant: à l'horizon se profile une période intense en investissements, en changements législatifs (Projet fiscal 17, Modèle comptable harmonisé 2) et en dossiers financièrement risqués (Caisse de prévoyance du personnel ou assainissement de la décharge de la Pila).

Afin de faciliter le développement et l'implantation d'entreprises, le Conseil communal se positionne comme interlocuteur privilégié et propose un guichet unique. Une personne dédiée aux contacts avec les entreprises a ainsi été engagée, offrant une porte d'entrée supplémentaire pour toute question.

Les nombreuses hautes écoles et l'Université sur le territoire participent au rayonnement de Fribourg. Le Conseil communal veut renforcer ses liens avec celles-ci. Cette intention a, par exemple, été concrétisée lors du concours Solar Decathlon 2017. Le NeighborHub, le pavillon solaire construit pour cette compétition par des étudiants de hautes écoles de Fribourg, notamment, a maintenant pris ses quartiers sur le site de blueFACTORY et accueille de nombreuses activités.

Le bilan de mi-législature est consultable sur www.ville-fribourg.ch/conseil-communal. Lors de sa séance de février, le Conseil général était appelé à en prendre acte. Le PV provisoire de la séance se trouvera sur www.ville-fribourg.ch/conseil-general dès mars. Un reflet des discussions sera publié dans le prochain numéro de 1700.

Freiburg, **natürlich**

HALBZEIT DER LEGISLATUR

Die Mitglieder der Gemeinde-Exekutive haben eben eine Zwischenbilanz ihrer Arbeiten und Realisierungen seit ihrem Amtsantritt im Frühjahr 2016 erstellt. Oberstes Gebot bleibt die Lebensqualität: Der Gemeinderat setzt sich dafür ein, dass es sich in Freiburg mehr denn je gut leben lässt.

Die Fusion und die Zusammenarbeit mit anderen Gemeinden, die Entwicklung, der gesellschaftliche Zusammenhalt sowie die Bildung und die Wirtschaft sind die Schwerpunkte, denen sich der Gemeinderat in der jetzigen Legislatur verstärkt widmen möchte.

Die Fusion und die interkommunale Zusammenarbeit

Der Fusionsprozess für Grossfreiburg wurde offiziell am 25. Januar 2017 durch die Vertreter von vier Gemeinden Grossfreiburgs, darunter Freiburg, in Gang gebracht. Der Staatsrat hat am 27. Juni 2017 den provisorischen Perimeter der künftigen Gemeinde, der neun Gemeinden umfasst, genehmigt. Am 26. November 2017 wurde die konstitutive Versammlung mit 37 Mitgliedern ins Leben gerufen. Die Arbeit kommt voran: Es wurden sieben Arbeitsgruppen gebildet. Die Zusammenarbeit unter den Gemeinden ist bereits Wirklichkeit. So haben alle Gemeinden, die dem Fusionsperimeter angehören, zugestimmt, sich ab 2019

an den Betriebskosten des Mottaschwimmbades zu beteiligen. Ein anderes Beispiel: Die Feuerwehren von Freiburg und Givisiez wurden zusammengeführt.

Die Entwicklung

Die Stadt Freiburg hat Leitdossiers in Angriff genommen: Die Wiederaufwertung des Burgquartiers, die Neugestaltung des Bahnhofsektors, den Standort Sankt Leonhard und blueFACTORY. Diese kommen voran, obwohl Verfahrensaspekte und andere Unwägbarkeiten Fortschritte in dem von der Bevölkerung und den Behörden gewünschten Zeitraum verhindern. Der Gemeinderat wird die Arbeit im Lauf der zweiten Hälfte der Legislatur mit Entschlossenheit fortführen, damit diese Vorhaben fristgerecht verwirklicht werden. Eine erste Etappe wurde bereits im Bahnhofsdossier erreicht: Das Verbindungsparkhaus und die Gestaltung des ersten Sektors der Schützenmatte (Grand-Places) wurden im September 2018 öffentlich aufgelegt. Sobald die diesbezüglichen



Le NeighborHub dans ses quartiers de blueFACTORY © Ville de Fribourg / V.B.

Einsprachen behandelt worden sind, kann die Stadt Freiburg mit der Neugestaltung des ganzen Bahnhofsektors beginnen. Die Revision des Ortsplans (OP), Frucht eines mehrjährigen Prozesses, wurde von Mitte November bis Mitte Dezember 2018 öffentlich aufgelegt. Der OP ist ein Werkzeug der Territorialplanung und bestimmt auf sehr konkrete Weise Sektor für Sektor, wie die Stadt ihre Zukunft ins Auge fasst und sich in den nächsten 15 bis 20 Jahren zu entwickeln gedenkt. Der OP ist eine Zusammenfassung und Konkretisierung der allgemeinen Visionen, der Gesamtstrategien und der den Eigenheiten jedes Standortes angepassten Gesetze. Die Verdichtung im Raum Grossfreiburg ist für die Mobilität eine Herausforderung. Die Behörden sind sich dessen bewusst und setzen sich für entsprechende Rahmenbedingungen ein. Mehrere Tempo-30-Zonen wurden verwirklicht, insbesondere im Schönberg, und andere sind in Planung. In der Absicht, die Sicherheit und den Komfort der Fussgänger zu verbessern, wurden anlässlich von

Strassenarbeiten mehrere Trottoirs erstellt, welche die Fahrbahn überqueren. Die Bushaltestellen werden derzeit gemäss den Bestimmungen des Bundesgesetzes über die Beseitigung von Benachteiligungen von Menschen mit Behinderungen normengerecht gestaltet. Das Velofahren wurde nicht vergessen: Es wurden neue Parkplätze und Unterstände geschaffen; diese wurden mit Diebstahlsicherungen und Fallbegrenzern versehen. Öffentliche Fahrradpumpen und ein Dispositiv, welches das Wiederaufladen von Elektrovelos ermöglicht, wurden an verschiedenen Standorten eingerichtet. Ferner wird die Markierung von Fahrradstreifen weitergeführt. Im Umweltbereich haben die Behörden ihre Energiepolitik und ihre Politik der nachhaltigen Entwicklung verstärkt. In der Gemeindeverwaltung ist neu ein Team von Fachleuten an der Arbeit. Die Umwandlung der Schulstandorte kommt voran: Die Vergrösserung der Vignettaz-Schule hat begonnen; ab Schulbeginn 2019 werden neue Räumlichkeiten zur Verfügung stehen. Das Gebäude Vignettaz B wird

kurzfristig umgebaut und saniert, um ab 2021 neue Schulklassen empfangen zu können. Ebenfalls gut vorangekommen ist die Renovierung des Jolimont-Gebäudes aus dem Jahr 1905, welches bis 2016 von der deutschsprachigen OS genutzt wurde; die diesbezüglichen Pläne wurden im Herbst 2018 öffentlich aufgelegt.

Der gesellschaftliche Zusammenhalt

Der Gemeinderat setzt sich dafür ein, dass Möglichkeiten geschaffen werden für ein besseres gegenseitiges Kennenlernen und Verständnis. Er bevorzugt die bürgernahe Arbeit vor Ort und in Zusammenarbeit mit der Bevölkerung sowie den Sozialpartnern. Das Programm «Bildungslandschaft» strebt eine bessere soziale, schulische und berufliche Integration an und wird im Schönberg-Quartier fortgeführt. Im September 2018 wurde ein neues Programm «Bildungslandschaft» im Quartier Jura-Torry-Miséricorde gestartet. Was das partizipative Projekt «Fribourg sympa» betrifft, so konnten bereits 51 «Vernetzerinnen und Vernetzer» ausgebildet werden. Ferner ist der Gemeinderat bestrebt, die Vereinbarung von Familienleben und Berufsleben zu erleichtern. Er legt deshalb einen besonderen Akzent auf die Entwicklung des Angebotes an Krippenplätzen und Plätzen in ausser-schulischen Betreuungsstellen. Die Anzahl Krippenplätze ist um 12 % (+55) und jene der Plätze in ausser-schulischen Betreuungsstellen um 15,9 % (+77) gestiegen.

Die Bildung und die Wirtschaft

Um seine Ziele zu erreichen und bei gleichzeitiger Kostenminimierung seinen Auftrag zu erfüllen, stützt sich der Gemeinderat auf gesunde und beispielhaft verwaltete Finanzen. Er bleibt jedoch vorsichtig: Am Horizont erscheint eine intensive

Periode mit Investitionen, Gesetzesänderungen (Steuervorlage 17, harmonisiertes Rechnungslegungsmodell 2) und Dossiers mit Finanzrisiken (Pensionskasse des Personals der Stadt Freiburg oder Sanierung der Deponie La Pila).

Um die Entwicklung und Ansiedlung von Unternehmen zu erleichtern, stellt sich der Gemeinderat als wichtiger Ansprechpartner dar und bietet eine zentrale Anlaufstelle («guichet unique») an. Auch wurde eine Person angestellt, deren spezifische Aufgabe der Kontakt mit den Unternehmen ist, was diesen einen zusätzlichen Ansprechpartner für Fragen aller Art verschafft. Die zahlreichen Hochschulen auf Gemeindegebiet und die Universität tragen zur Ausstrahlung Freiburgs bei. Der Gemeinderat will die Verbindungen mit ihnen verstärken. Diese Absicht wurde beispielsweise anlässlich des Wettbewerbs Solar Decathlon 2017 in die Tat umgesetzt. Der NeighborHub – der Solarpavillon, der für diesen Wettbewerb auch von Freiburger Hochschulstudenten gebaut wurde – hat sich nun fest auf dem Gelände der blueFACTORY niedergelassen und ist dort bereits Schauplatz zahlreicher Aktivitäten.

Die Bilanz zur Halbzeit der Legislatur 2016–2021 ist einsehbar auf der Internetseite www.ville-fribourg.ch/de/gemeinderat. Anlässlich seiner Februar-Sitzung ist der Generalrat aufgerufen, diesen Bericht zur Kenntnis zu nehmen. Das provisorische Protokoll dieser Sitzung ist ab März nachzulesen auf der Internetseite www.ville-fribourg.ch/de/generalrat. Eine Zusammenfassung der Diskussionen im Generalrat erscheint in der nächsten Nummer von 1700.

Les Bolzes en fête

51^e CARNAVAL

Du 2 au 5 mars, le Carnaval des Bolzes mettra Fribourg sens dessus dessous. En plus des traditionnels cortèges et soirées festives, le comité lance cette année quelques nouveautés.

Le journal du Carnaval *La Baffe* est dans les kiosques depuis près de deux semaines. Ça sent la mise à mort du Rababou de l'hiver! Les réjouissances démarreront déjà samedi après-midi. Le Carnaval des Bolzes quittera exceptionnellement la Basse-Ville: dès 14 h 15, des guggens se succéderont sur la place Georges-Python pour lancer les festivités. Puis, le Conseil communal remettra les clés de la ville au comité du carnaval à 17 h au Werkhof, où le bar du comité sera installé. Suivra dès 20 h 30 le défilé nocturne: des guggens et une grande partie des groupes qui défilent dimanche partiront du Werkhof, direction l'Auge pour revenir ensuite au lieu de départ. La fête se déplacera ensuite en l'Auge dans les bars et les caves habituels.

Des écoliers au cortège

Le clou de la fête sera bien sûr le cortège du dimanche. Dès 14 h 39, plus de 30 chars, groupes et guggens défilent du pont de Berne à la rue de la Neuveville. Des classes des écoles primaires de l'Auge, du Jura, de la Neuveville et du Schoenberg revêtiront les costumes qu'elles ont confectionnés pour participer au grand cortège. On pourra aussi compter sur les groupes habitués comme les Amoureux du Carna-

val, Mott'iv, les Amis de la Basse-Ville ou encore les Hubert, sans oublier les Sociétés de jeunesse de Grangettes, Corpataux et Courtepin-Courtaman. Pour n'en citer que quelques-uns! Une bonne partie de ces groupes reviendra le mardi, même lieu même heure, pour le cortège des enfants.

Déplacez-vous futés

Le dimanche, la circulation sera fermée dès 10 h dans le quartier de l'Auge. L'offre Park + Ride Event est mise en place pour l'événement: vous pouvez laisser votre voiture dans l'un des parkings d'échanges P+R participants puis prendre le bus à quatre personnes. Le tout vous coûtera Fr. 10.- (parking + bus aller-retour). Cela fonctionne également si vous prenez seulement le bus dans la zone 10: vous ne payez que Fr. 10.- l'aller-retour pour quatre personnes. Les billets s'achètent directement aux automates des TPF à partir du samedi 2 mars. Si vous tenez à déposer votre véhicule au plus près du carnaval, un parking sera installé le long de la route des Neigles et vous coûtera Fr. 6.-. L'accès se fera via la route du Stadtberg.

Concours de déguisement et disco des enfants

Que serait le Carnaval des Bolzes sans les soirées festives en l'Auge? Cette année encore, la tradition est bien vivante chaque soir dans les caves, bars et restaurants. Nouveautés: un concours de déguisement et un bal masqué sur la place du Petit-Saint-Jean

animeront la soirée du lundi et vous donneront une occasion de plus d'exhiber votre costume. Les enfants auront leur moment de folie mardi après le cortège des enfants, une disco leur étant réservée de 17 h à 18 h sous la cantine, place du Petit-Saint-Jean.

AGENDA

Samedi 2 mars

Dès 14 h 15: Concerts de guggens à la place Georges-Python
Dès 17 h: Remise des clés de la ville au Werkhof
20 h 30: Défilé avec lanternes du Werkhof – Auge – Werkhof
Caves, restaurants et bars en l'Auge

Dimanche 3 mars

14 h 39: Départ du grand cortège. Parcours: pont de Berne – place du Petit-Saint-Jean – pont du Milieu – Planche-Inférieure – Planche-Supérieure – pont de Saint-Jean – rue de la Neuveville jusqu'à la Providence
Mise à mort du Rababou sur la Planche-Supérieure
Prix: Fr. 10.- dès 12 ans, Fr. 5.- pour les 6-12 ans
Offre prévente: Fr. 10.- pour les plus de 12 ans et gratuit pour les plus jeunes jusqu'au 2 mars. Les billets peuvent être achetés à Manor et à Fribourg Tourisme et Région
Le soir: caves, bars et restaurants en l'Auge

Lundi 4 mars

Le soir dès 21 h: concours de déguisement et bal masqué dans la cantine, place du Petit-Saint-Jean (inscriptions dès 19 h sur place), caves, bars et restaurants en l'Auge

Mardi 5 mars

14 h 39: Départ du cortège des enfants puis mise à feu du Rababou des enfants. Entrée gratuite. Disco des enfants de 17 h à 18 h dans la cantine, à la place du Petit-Saint-Jean
Le soir: caves, bars et restaurants en l'Auge

Plus d'infos: www.carnavaldesbolzes.ch

100 ans, quel bel âge !

La ville de Fribourg se réjouit de compter deux nouvelles centenaires. M^{me} Jeanne Brülhart, née le 27 janvier 1919 et M^{me} Marie-Thérèse Moret née le 30 janvier 1919, ont reçu les félicitations du Syndic Thierry Steiert, et de l'Huissier de la Ville de Fribourg. Toutes deux se sont vu remettre en cadeau un vitrail de Saint-Nicolas et un bouquet de fleurs.



M^{me} Jeanne Brülhart
© Ville de Fribourg / V.B.



M^{me} Marie-Thérèse Moret
© Ville de Fribourg / V.B.

Culture durable : se réinventer pour grandir

JOURNÉE DE LA CULTURE

Netflix, Spotify et autres GAFA (Google, Apple, Facebook et Amazon) révolutionnent notre manière de consommer et de produire et impactent l'économie culturelle. Comment anticiper et accompagner les changements ? Comment faire « autrement » au lieu de faire « plus » ? Le 28 février, à blueFACTORY, pour sa seconde édition, la Journée de la culture donne l'occasion d'y réfléchir en présence de Françoise Benhamou, experte de l'économie de la culture et du numérique.

Depuis 2018, la Ville de Fribourg a instauré un dialogue culturel sous forme de Journée de la culture chaque 28 février. A cette occasion, elle réunit acteurs culturels, experts et citoyens intéressés le temps d'une journée, dont l'idée s'inscrit dans la vision de Culture 2030, le cadre de la politique culturelle régionale. L'objectif de cette deuxième Journée de la culture – qui aura lieu à blueFACTORY – est d'ouvrir des pistes de réflexions sur cette transition à vivre au niveau global comme au niveau d'une ville, à travers des regards croisés. Parmi les grands thèmes abordés : quels sont les enjeux et défis pour la Ville de Fribourg et ses acteurs culturels en terme d'innovation, de participation et de durabilité. La Ville de Fribourg invite une grande figure de l'économie de la culture, Françoise Benhamou, à partager sa pensée avec d'autres experts et à ouvrir une discussion avec les participants, modérée par Serge Gummy, rédacteur en chef de *La Liberté*.

La culture à l'ère du numérique

Avec le numérique, les pratiques culturelles s'individualisent. L'offre se transforme et répond à des exigences d'immédiateté et de disponibilité qui interpellent les acteurs de la vie culturelle. Les modèles économiques de cette offre et les politiques culturelles sont amenés à se réinventer, vers plus d'efficacité, de proximité, de diversité.

Vers une culture durable

Longtemps considérée comme étant intrinsèquement durable, la culture s'est peu souciée de sa durabilité, qu'elle soit économique, sociale ou écologique. Mais la situation a changé : bousculée depuis les années 1980

par des politiques culturelles plus austères, la culture a dû tour à tour prouver sa rentabilité économique, son utilité sociale et, plus récemment, sa valeur écologique.

Au programme de cette édition 2019

- Retour sur l'édition 2018 et objectifs 2019 avec Laurent Dietrich, Conseiller communal, Directeur de la Culture et Natacha Roos, Cheffe du Service de la culture, Ville de Fribourg
- *Vers la réinvention d'une économie de la culture à l'ère numérique* avec Françoise Benhamou, économiste et professeur des universités (Paris)
- *A l'heure de l'Agenda2030* avec Aline Hayoz-Andrey, chargée du Développement durable de la Ville de Fribourg et Marie-Amélie Dupraz-Ardiot, responsable du Développement durable de l'Etat de Fribourg.
- *Et les publics dans tout ça ?* avec Olivier Moeschler, sociologue de la culture
- *Culture (vs) développement durable* avec Julien Friderici, acteur culturel fribourgeois et ancien membre des Assises de la culture
- *La culture comme accélérateur du changement* avec Martin Schick, manager culturel de blueFACTORY

La Journée est bilingue (fr./all.), chacun s'exprime dans sa langue.

Plus d'infos : www.ville-fribourg.ch/culture/journee-culture



Le port allié développement durable et culture © vab-photos

Nachhaltige Kultur: sich neu erfinden, um zu wachsen

Die Kulturpolitik ebenso wie die Akteure des Kulturlebens – Kulturschaffende, Produzenten, Veranstalter, Vermittler – müssen sich auf die Veränderungen einstellen. Netflix, Spotify und andere Internetgiganten (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) verändern unser Konsumverhalten und unsere Produktionsweisen; auch haben sie Auswirkungen auf die Kulturökonomie. Aufgabe des Gemeinwesens ist es, die Akteure des Kulturlebens bei diesem Übergang zu begleiten. Im Idealfall nimmt das Gemeinwesen diese Wende vorweg, um sie nicht erdulden zu müssen, sondern ihre potenziellen Chancen ergreifen zu können.

Kulturelles Ökosystem

Ziel dieses zweiten Kulturtag ist, aus verschiedenen Blickrichtungen Überlegungen anzustellen über diese Wende, welche die globale Ebene ebenso wie die Stadtebene betrifft. Zu dieser Frage gibt es kaum Studien. Um sie zu beleuchten, lädt die Stadt Freiburg Françoise Benhamou, namhafte Expertin der Kulturökonomie, zu diesem Kulturtag ein. Sie wird ihre Überlegungen mit anderen Fachleuten wie Julien Friderici, Olivier Moeschler, Martin Schick, Aline

Hayoz-Andrey oder Marie-Amélie Dupraz-Ardiot teilen und mit den Teilnehmenden des Kulturtag unter der Gesprächsleitung von Serge Gumy, Chefredaktor der La Liberté, diskutieren. Diese Begegnung bietet Gelegenheit, die engen Bande zwischen Kultur und nachhaltiger Entwicklung zu würdigen; es handelt sich dabei um ein kulturelles Ökosystem namens «Organicité», das im Bericht KULTUR 2030 aufgeführt wird; KULTUR 2030 bildet den Rahmen der regionalen Kulturpolitik. Könnte die Kultur beispielhaft werden darin, dass sie die Dinge anders macht statt mehr zu machen?

Kultur im Übergang

Leitthemen, die an diesem Kulturtag erörtert werden: Was steht auf dem Spiel, und welches sind die Herausforderungen für die Stadt Freiburg und ihre kulturellen Akteure in Bezug auf Neuerung, Teilnahme und Nachhaltigkeit. Welche Werkzeuge müssen morgen entwickelt werden? Welchen Raum können Bürgerinitiativen und Mitwirkungsverfahren einnehmen? Der Kulturtag findet zweisprachig (d/f) statt. Jeder und jede drückt sich in der eigenen Sprache aus.

www.ville-fribourg.ch/de/kultur/tag-kultur

Edition 2018, quelles suites ?

Il y a un an dernier, le 28 février 2018, pour la 1^{re} édition de la Journée de la culture, la Ville de Fribourg réunissait 150 experts issus des milieux culturels, urbanistiques, touristiques, économiques, de l'éducation, du social et de la politique autour de la question de la place de la culture dans l'espace public. Vingt idées concrètes ont émergé durant le forum ouvert de la Journée de la culture 2018.

Une Régie culturelle

La plus plébiscitée a été la Régie culturelle, proposée par un jeune acteur culturel, Nicola Marthaler. Cette idée a fait son chemin, figurant déjà dans Culture2030, le rapport des Assises de la culture dans la Région fribourgeoise (2014). Le projet de Régie culturelle – voire de Vitrine culturelle – consiste, à l'attention des propriétaires, à valoriser des surfaces commerciales vides durant une période déterminée, et pour les locataires, à fournir un espace-temps de création ou de visibilité au cœur de la cité. Actuellement, la Ville de Fribourg analyse, via un mandataire, l'utilité et la faisabilité de la Régie culturelle pour les principaux concernés; si les résultats sont positifs, l'objectif est une réalisation concrète pour l'hiver prochain.

Fribourg, ville de tables

Avec pour objectif de faire bénéficier l'ensemble de la population de l'acquisition d'œuvres d'art, la Ville de Fribourg lançait, en 2015, un appel à projets pour du mobilier urbain artistique. Cette initiative s'inscrivait également dans le cadre de la redynamisation du quartier du Bourg, en marge de la fermeture du pont de Zaehringen. Proposer de l'art dans l'espace public sous forme de tables, joindre l'utile à l'agréable, tout en valorisant la grande qualité des tables – restaurants – de Fribourg et en créant de nouveaux espaces de rencontres, ces autres buts ont été atteints. En 2016, deux tables étaient inaugurées: *La Table du Bourg*, imaginée par Joris Pasquier, utilise la forte déclivité de la place Nova-Friburgo. *La Plaque en béton sur Jaguar écrasée*, réalisée par le designer fribourgeois Boris Dennler, est parquée devant l'eikon, sur le plateau de Pérolles. La Ville de Fribourg souhaite poursuivre la création de tables artistiques, afin de proposer, à terme, une véritable collection. Un nouvel appel à projets de tables artistiques sera lancé prochainement.

Alors, espace public = terrain de jeu culturel ? « Oui mais » ont répondu les experts (www.ville-fribourg.ch/culture/journee-culture). Et vous, qu'en pensez-vous ? Quels seraient vos besoins en matière d'art ou d'animation dans l'espace public, chers lecteurs du 1700 ? Vos avis nous intéressent : culture@ville-fr.ch

Les frontières en question

SEMAINE CONTRE LE RACISME

Du 21 au 31 mars, la 8^e Semaine fribourgeoise contre le racisme questionnera les frontières. Cet événement, proposé par le Bureau cantonal de l'intégration des migrant-e-s et de la

prévention du racisme et de nombreux partenaires, abordera ce thème aux divers enjeux à travers des expositions, des ateliers et des actions dans l'espace public.



Chaque année depuis 2012, le Bureau cantonal de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (IMR) organise une semaine contre le racisme autour du 21 mars. Cette date marque la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Par des actions, l'IMR vise à sensibiliser la population aux multiples facettes de la problématique du racisme et des discriminations.

Visibles et invisibles

Dans l'actualité, les frontières sont très présentes. Il est difficile de ne pas les associer aux images de murs, de barbelés ou encore de la mer Méditerranée. Elles peuvent aussi être invisibles : dans la société, elles se manifestent par des lois qui différencient des groupes de personnes en fonction de leur origine, leur parcours et leur situation économique. Notre éducation et notre histoire participent à la construction de frontières mentales amenant à catégoriser et hiérarchiser des groupes. Ce contexte influence chacun/e. Il explique aussi pourquoi des personnes continuent à bénéficier de privilèges de par leur simple appartenance à la société majoritaire. En collaboration avec des communes, des écoles et des associations, l'IMR veut susciter la réflexion autour de ces enjeux.

Réfléchir à notre rapport aux frontières

Le programme est riche et se déploie dans plusieurs lieux du canton. Voici un extrait d'activités à Fribourg ouvertes à tous.

- L'ONG Corpus ira recueillir des témoignages, avis et recommandations apportés de façon anonyme par des personnes sensibles à la question. Ces récits seront déposés au pied d'un arbre confectionné par un artisan et symbole de la vie qui va au-delà des frontières. Un concert de clôture de l'activité sera l'occasion de parler des textes rassemblés.
- Cooperaxion, pour sa part, interrogera l'histoire fribourgeoise à travers une visite thématique guidée intitulée *Sur les traces du colonialisme* à Fribourg (en français et en allemand).
- L'atelier d'éthique *Identité et frontières* de Johan Rochel, proposé par l'IMR dans les locaux de LivrÉchange, réfléchira et débattrà de l'éthique de l'immigration en Suisse. Les participants recevront une nouvelle identité, renforçant ainsi leur capacité à prendre différents points de vue et à questionner les éventuels privilèges dont ils jouissent.
- En collaboration avec l'université, un café philosophique cherchera à savoir si le monde professionnel est réellement accessible à tous ou si des frontières jouent un rôle ou non dans ce domaine.

Frontières et embuches sociales

La Ville de Fribourg, via son secteur de la Cohésion sociale, s'associe avec DAS.VENTIL et présente la pièce de théâtre *La Fonctionnaire Bettina Zimmermann*, de Kathrin Iten autour des complexités administratives rencontrées par les personnes au bénéfice de l'aide sociale. Elle s'appuie sur des témoignages de personnes migrantes et non-migrantes qui ont fait face à ces embuches. Cette animation s'inscrit dans l'exposition *Itinéraires entrecoupés* visible dès le 26 mars à blueFACTORY (plus d'informations dans le prochain numéro de 1700).

Programme complet sur www.fr.ch

Animaux et ville, assurer la cohabitation

« Ici ou ailleurs, la nature s'adapte au fil du temps à son environnement; malheureusement, celui-ci change à ce jour bien trop vite ! »

Les villes d'aujourd'hui influencent la physionomie de tous leurs habitants. Les oiseaux de nos villes développent par exemple différents traits physiques ou comportementaux qui leur accordent certains avantages. Leurs ailes peuvent devenir plus courtes ou plus rondes, ce qui leur donne une meilleure maniabilité dans les zones fortement construites ou dans le trafic de voitures. Il n'est pas non plus surprenant de voir une corneille jeter des noix sur la route et attendre qu'une automobile les écrase à sa place.

Cependant, certains comportements induits par l'humain sont nuisibles à la faune et la flore. Les renards quittent les bois pour fouiller les poubelles, qui sont une source de nourriture certes accessible mais inadaptée à leur régime. La prolifération des néophytes, ces plantes exotiques envahissantes, provoque la disparition de certaines espèces telles que les chenilles des papillons.

Les animaux partagent la ville avec nous... Nous retrouvons bien sûr les écureuils de la dernière rubrique ECHO, des fouines, des renards, mais aussi des blaireaux et apparemment même un castor, dont la présence est attestée en Basse-Ville. Cependant, bien qu'ils soient fascinants et que nous ne pouvions que vous encourager à les observer, il est important de ne pas perturber ces animaux dans leur vie quotidienne. Voici quelques conseils : ne pas utiliser de lampe puissante pendant la nuit, ne pas essayer de les caresser ni de les domestiquer. Réfléchissez attentivement lorsque vous souhaitez les nourrir : que mangent-ils au quotidien ? est-ce vraiment bénéfique pour eux ? Une nourriture mal choisie et trop riche en calories peut leur être fatale !



Les amis de Vall'ée : L'ami imaginaire de Catalina

Un bien étrange animal !

En vous basant sur son apparence, essayez de deviner où il vit, quelles sont ses habitudes et ce qu'il mange ? Retrouvez quels animaux y ont été mélangés ? Vos découvertes seront les bienvenues à notre adresse électronique edd@ville-fr.ch ou sur Facebook en mentionnant @FribourgVille.

Quel est son nom ?

Où habite-il ?

Son caractère ?

Que mange-t-il ?

Ses croisements ?

Geschichte der Anpassung an Veränderungen

Lebende Organismen wie entwickeln sich mit ihrer Umgebung. Vögel, die sich von Nüssen ernähren, haben beispielsweise einen kurzen, kräftigen Schnabel entwickelt, während jener insektenfressender Vögel fein und präzise ist. Der Afrikanische Elefant, dessen Lebensraum riesige Land-

striche bilden, erreicht ein Gewicht von fast 6 Tonnen, während sein Artgenosse auf der Insel Borneo, der in Wäldern lebt, nicht mehr als 4 Tonnen wiegt. Auch in Freiburg gibt es Arten, die sich im Laufe der Jahre an Veränderungen einer urbaneren Lebensweise anzupassen wussten. Biodiversität trägt dazu bei das ökologische Gleichgewicht zu erhalten.



A la Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 1^{er} étage
026 351 71 44
www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch

Horaire

Lundi, mardi et vendredi: 14h - 18h
Mercredi: 10h - 18h
Jeudi: 14h - 20h
Samedi: 9h - 12h

Rendez-vous à la Bibliothèque de la Ville

Lectures à la salle Rossier avec les Prix suisses de littérature 2019

Avec Julia von Lucadou et Elisa Shua Dusapin.
Modératrice: Nathalie Garbely. Entrée libre.

› Jeudi 28 mars à 18h30

Tournée de lectures des Prix suisses de littérature 2019

Contes pour les enfants avec Caroline

Vendredi 15 mars à 16h30, dès 4 ans. Entrée libre. Date suivante: 12 avril.

Prolongez la durée de prêt, réservez un document, consultez le catalogue en ligne www.ville-fribourg.ch/bibliotheque

In der Bibliothek

DEUTSCHE BIBLIOTHEK FREIBURG

Spitalstrasse 2
1700 Freiburg
Eingang B (mit Treppe)
oder C (rollstuhlgängig)
026 322 47 22
deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten

Montag: geschlossen
Dienstag, Freitag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 18 Uhr
Samstag: 9 bis 12 Uhr

Veranstaltung in der Deutschen Bibliothek

Lesung im Salle Rossier mit den Schweizer Literaturpreisen 2019

Mit Julia von Lucadou und Elisa Shua Dusapin.
Moderation: Nathalie Garbely. Freier Eintritt.

› Donnerstag, 28. März, um 18.30 Uhr

Lesereise Schweizer Literaturpreise 2019

Für Verlängerungen und Reservationen konsultieren Sie unseren Online-Katalog www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Ramène ta **science** !
Bring deine **Wissenschaft** ein!

16 MARS SAMEDI DES BIBLIOTHÈQUES FRIBOURGEOISES 16. MÄRZ TAG DER BIBLIOTHEKEN FREIBURG

La Bibliothèque de la Ville et la Deutsche Bibliothek seront ouvertes sans interruption de 9h à 16h. Animations et ateliers scientifiques pour toute la famille.

Die Deutsche Bibliothek und die Bibliothèque de la Ville sind von 9 bis 16 Uhr offen. Kleine wissenschaftliche Experimente für die ganze Familie.

- › 11h, 12h et 14h contes avec Caroline
- › 10.30 Uhr und 14.30 Uhr Märchenzeit mit Dominique



Le XX^e siècle en **constructions**

LES BAINS DE LA MOTTA

Monument des étés fribourgeois, les Bains de la Motta deviendront centenaires en 2023. Mais leur concrétisation a pris du temps ! La population les attendait avec tellement d'impatience qu'on dû t les ouvrir avant même l'achèvement du chantier.



© Ville de Fribourg / V.B.

Hôtel des Bassins sur les Places, Kurhaus au Schoenberg, Bains du Funiculaire ou la Sarine, Fribourg disposait de plusieurs bains au XIX^e siècle. Dans l'idée que l'association bain, sport et ensoleillement est bénéfique pour la santé, les autorités communales veulent bâtir de nouveaux bains publics dès 1866. Mais en 1869, c'est l'ingénieur Guillaume Ritter qui s'engage seul à réaliser des bains dans un lac artificiel formé par le barrage de la Maigrauge. Il songe aussi à un établissement de luxe aux Grand-Places, avec « bains, patinoire, jardin anglais, jardin zoologique... » Mais la Ville n'est pas disposée à engager de l'argent. Ritter s'en va voir du côté du lac de Pérolles pour son école de natation et des bains froids. La commune n'en veut pas non plus et le presse de réaliser des bains chauds et publics à la Motta. Ritter refuse. En 1883, la population s'impatiente et dépose une pétition. Cinq ans plus tard sont inaugurés les Bains du Boulevard, à l'actuelle rue Joseph-

Piller. Toutefois, le prix d'entrée n'est pas à la portée des classes populaires, si bien que la Ville continue d'étudier l'installation de bains froids, meilleur marché, dans la Sarine. En 1905, Paul-Alcide Blancpain, propriétaire de la Brasserie du Cardinal et administrateur de la Société du Funiculaire, constitue un comité, avec un conseiller communal, des ingénieurs, un architecte et un négociant. L'entrepreneur presse car des bains en Basse-Ville feraient le succès du funiculaire. Entre 1908 et 1911, les avant-projets et les contre-projets se succèdent. La commune cherche à acheter la parcelle de la Motta, appartenant à Ritter. En 1911, le comité d'initiative propose des plans : deux bassins séparés, pour les femmes et les hommes, des vestiaires, des cabines, des douches, des pédiluves mais aussi des installations sportives tels des engins de gymnastique, un terrain de football, une patinoire et des courts de tennis. Mais la Première Guerre mondiale éclate et remet ces bains à plus tard.

Succès populaire

L'année 1918 pourrait être l'année de la réalisation du projet, avec la fin de la guerre et la fermeture des Bains du Boulevard. Pourtant, l'Exécutif n'est pas encore prêt. En 1921, il se lance enfin et vise une parcelle près de la Maigrauge. Malheureusement, les Entreprises électriques fribourgeoises, propriétaires du terrain, ne veulent pas vendre et les religieuses de la Maigrauge ne sont pas favorables, pour des raisons de bonnes mœurs. Finalement, le Conseil communal se résout à acquérir la parcelle de la Motta. Frédéric Broillet et Auguste Genoud fournissent alors des plans. Ils voient grand : deux bassins, séparés chacun en deux, pour les hommes et les femmes ainsi que les nageurs et non-nageurs, un espace pour le bain de soleil, un mur d'enceinte abritant des cabines, un court de tennis et même une patinoire ! Vu l'ampleur, on choisit de commencer par un premier bassin en janvier 1923. Alors que les travaux ne sont pas terminés, les bains ouvrent en juillet 1923, sous la pression de la population. Les hommes profitent d'abord des installations puis les femmes, une dizaine de jours plus tard. Comme il n'y a qu'un seul bassin de 80 m non-mixte, on introduit l'horaire altermé par demi-journée. Le succès est immédiat : la première saison enregistre plus d'entrées que d'habitants de la ville à l'époque ! Au début des années 1930, on cherche à réaliser la seconde étape mais les fonds manquent. En 1933, le Conseil d'administration enterre le projet et décide de s'en tenir à un bassin. Durant le XX^e siècle (et encore au XXI^e), la Ville prend soin de ses bains :

une patageoire est créée en 1947-1948, des cabines supplémentaires en 1962, un système de chauffage de l'eau est ajouté en 1968-1969, une nouvelle pelouse à l'ouest dans les années 1980, etc.

Les installations techniques de Beda Hefti à la pointe

L'architecture sobre de la piscine cache l'ingéniosité des équipements techniques. On doit celle-ci à l'ingénieur Beda Hefti. Ce diplômé de l'EPFZ arrive sur les bords de la Sarine pour le contrôle des ouvrages d'art cantonaux, suite à l'effondrement partiel du tablier du pont du Gottéron. Il finit par s'installer à Fribourg en 1920. Jusqu'en 1932, il se spécialise dans la construction de bains et piscines. A la Motta, il n'a reçu que le mandat de la technique alors qu'à Heiden (AR), il y développe l'architecture. Fribourg doit beaucoup à Hefti. Adeptes du sport, il fonde l'actuel Fribourg-Natation, le Club athlétique de Fribourg, l'actuel Fribourg Olympic ou encore le Morat-Fribourg. Di-verses activités festives sont prévues en attendant le 100^e anniversaire de la Motta. Une première animation est programmée pour ce printemps. Elle sera prochainement annoncée dans les colonnes de 1700. Continuez à nous lire !

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE :

A. Schaller, Chemins des Bains 8 – Bains de la Motta, Ville de Fribourg : Les fiches, 027 / 2004, Fribourg, Service des biens culturels du canton de Fribourg, 2004.

Mémento

CONCERTS

Live act Fiona Rody

je 28 février, 20h, Galerie-concerts (place Nova-Friburgo)

Max Folly en chansons

M. Brodard et C. Sautaux, di 10 mars, 17h, MAHF

Polish Cello Quartet

ve 15 mars, 19h, Aula de l'Université

Concert des chœurs intercantonaux

di 17 mars, 17h, église Saint-Pierre

A la pointe du cœur

Ensemble Diachronie et Ensemble vocal Emocio, sa 23 mars, 20h, MAHF

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

Contre-mondes

je 21 mars, 20h

Gaëtan

di 24 mars, 17h

Les jumeaux vénitiens

lu 25 mars, 20h

NUITHONIE

Rue du Centre 7 – Villars-sur-Glâne

Nova Oratorio

je 28 février, ve 1^{er} mars, 20h

Sa chienne

du me 13 au je 14 mars, 12h15

Autour de Ferdinand von Schirach

ma 12 mars, 19h30

Le Suisse trait sa vache et vit paisiblement ?

du me 13 au di 24 mars, 20h, di 17h

Le cercle de Whitechapel

sa 16 mars, 20h

Sweet Dreamz

ve 22 mars, 20h

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

Kanton Deutschfreiburg

Fr., 8., Sa., 9. März, 20.15 Uhr

Alles war See

So., 17. März, 11 Uhr

THÉÂTRE DES OSSES

Place des Osse 1 – Givisiez

Les dangers du journalisme

café littéraire avec S. Gummy, me 27, je 28 mars, 19h30

THÉÂTRE

Le rêve de Guignol

marionnettes, sa 9 mars, 17h, di 10 mars, 15h, Théâtre de la Cité

Le château hanté

théâtre de marionnettes pour adultes, sa 9 mars, 20h, Théâtre de la Cité

Ciao Italia

proposé par la Società Dante Alighieri, sa 9, ve 22 mars, 20h, Musée Gutenberg

Nous sommes les troubadours

Opus 89, je 14, ve 15 mars, 20h30, la Tour vagabonde

La voix humaine de Jean Cocteau

je 21, ve 22 mars, 20h, la Tour vagabonde

LE BILBOQUET

Route de la Fonderie 8b

Au bord du monde

théâtre guignol dès 6 ans, sa 23 mars, 15h, 17h, di 24 mars, 11h, 17h

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

Forum d'architecture

– Bourbouze & Graindorge, ma 5 mars, 18h30
– Tham & Videgård, ma 26 mars, 18h30

Jonathan Lambert – Looking for Kim

sa 9 mars, 21h, di 10 mars, 17h

FRI-SON

Rte de la Fonderie 13

Unhold

je 28 février, 20h

Jolie Soirée

je 7 mars, 21h

Kamasi Washington

ve 8 mars, 20h

AshurA

ve 15 mars, 20h

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

Lunch concerts

ve, 12h15

Tournée des étudiants

concert des étudiants de l'ADE, je 7 mars, 20h

Chants des festins russes

ve 15 mars, 19h

Les hors-d'œuvre du dimanche...

de l'Orchestre de chambre fribourgeois, di 24 mars, 11h

Stimmvolk

ma 26 mars, 19h30

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

Volver

sa 16 mars, 20h30

Andrea Bignasca

ve 22 mars, 20h30

Christophe Tiberghien Trio

sa 23 mars, 20h30

LE TUNNEL

Grand-Rue 68

Théâtre d'impro

Collectif d'abord, me 13 mars, 20h

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

Cercles de femmes mensuels

lu 4 mars, 19h30

Atelier slam

ve 8 mars, 19h, blueFACTORY

Assurances sociales

lu 11, 18, 25 mars, 16h30

Automassage

ma 12 mars, 9 avril, 14h

Prendre sa place grâce à l'autodéfense

me dès 13 mars, 13h45

La broderie: féministe ?

ve 15 mars, 17h, NeighborHub

Atelier danse et musique pour mamans et enfants

sa 16 mars, 10h15

Initiation au tango lead & follow

lu 18 mars, 19h, NeighborHub

Yoga du féminin

me 27 mars, 9h30

LE QUADRANT

Route Saint-Nicolas-de-Flue 2

Groupe d'entraide Alzheimer

me 27 février, 27 mars, 19h

CAS – REPER

www.reper.ch > CAS

CAS Basse-Ville: 026 321 55 91

CAS Jura: 026 466 32 08

CAS Schoenberg: 026 481 22 95

A table !

repas convivial, je 28 février, 11h30, CAS Basse-Ville

Accueil et construction d'activités

du sa 2 au di 10 mars, CAS Schoenberg

Accueil libre

me 13h30-17h, CAS Basse-Ville

Atelier de danse africaine

pour les 4-8 ans : me 20 mars, pour les 9-12 ans : me 27 mars, 14h, CAS Basse-Ville

Rencontres-échange

avec les utilisateurs des salles et les associations intéressées, ve 22 mars, 18h, CAS Basse-Ville

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Corps et spiritualité, le parfum de la Parole

méditer la Parole à travers une huile essentielle, entrée libre, je 28 février, 19h

Se relever d'un deuil

lu 11 mars, 15h30 ou 19h30

Séance gratuite d'introduction à la méditation zen

lu 11 mars, 18h

Shibashi: 18 mouvements

pour méditer lu 11 mars, 20h

MercerLIVRE

avec l'abbé Joël Pralong lectures, partage et collation offerte, me 13 mars, 18h

Atelier de journal créatif

sa 16 mars, 9h15

CINÉMA

Jour de fête

de J. Tati, ve 1^{er} mars, 18h, Rex (entrée libre)

Machines

de R. Jain, di 10 mars, 11h, Rex

EXPOSITIONS

La communauté du cinéma dans les photographies de Mario Dondero dès le 14 mars, BCU

La chasse à la licorne

jusqu'au 16 mars,
galerie Cathédrale

MariAN: Collages

jusqu'au 16 mars, Trait Noir

L'Histoire du Soldat:

Les marionnettes d'Elsi Giaque

jusqu'au 17 mars,
Musée de la marionnette

Au Café: Une soif de société

jusqu'au 17 mars, MAHF

Voix de femmes

jusqu'au 20 mars, espace multi-
culturel de blueFACTORY

Poussins – cot cot cot codec

dès le 23 mars, du lu au sa :
14h - 18h. Di : 10h - 18h. Sa 23 mars,
14h : Première du court-métrage de
Sam et Fred Guillaume. Me et di
dès 14h : une médiatrice culturelle
explique tout sur les poussins

**Susi Lüthi – Anne Carole Rueger
Ducret – Jean-François Zehnder**

jusqu'au 30 mars,
galerie Hofstetter

Discoteca analitica

jusqu'au 31 mars, Fri Art

Franz Eggenschwiler:

Poésie des choses quotidiennes

jusqu'au 5 mai, Musée Gutenberg

Francesco Ragusa: Casa mia

jusqu'au 10 mai, café Le Tunnel

Inspiration Natur-e

jusqu'au 10 mars, Musée d'histoire
naturelle. Visite guidée : ve 8 mars,
17h30

La marionnette au cinéma:

Courgette et compagnie

jusqu'au 31 mars,
Musée de la marionnette

Liudmila Vonlanthen-Paloika:

Expression féminines

jusqu'au 3 mai, Résidence bour-
geoisiale Les Bonnesfontaines

CONFÉRENCES

Les mutations du terrorisme

avec Alain Bauer, je 28 février,
18h30, Aula C,
Université site Miséricorde

La parola ai soci

avec Johannes Fankhauser,
je 28 février, 19h30, salle 3118,
Université site Miséricorde

Ecrivains et artistes au café

dans le cadre d'*Au café*,
je 28 février, 18h30, MAHF

**Auf der Schuhe nach verschwunde-
nen Wirtshäuser – Sur les traces
de cafés disparus**

visite et parcours en ville,
sa 2 mars, 14h, MAHF

Lecture et dédicaces par Eugène

pour son roman *Ganda*, sa 2 mars,
17h, galerie Cathédrale

Dans les coulisses....

de l'exposition *Au café*,
je 7 mars, 18h30, MAHF

**Au secours: l'insécurité en
5 questions d'hier à aujourd'hui**

cycle de conférences dès le 14 mars,
organisé par le Société d'histoire
du canton de Fribourg et le MAHF.
Sur inscr. : 026 305 51 40 ou
martine.oberson@fr.ch

Couches lavables

organisé par zerowaste switzer-
land, sa 16 mars, 17h, Atout Vrac.
Inscription : [www.zerowasteswit-
zerland.ch](http://www.zerowasteswit-
zerland.ch)

**Et si les arbres nous aidaient
à sauver le climat**

me 20 mars, 20h, Auditoire
de biologie végétale, Université
site PER04 (rue Albert-Gockel 3)

Ménopause et alimentation

sa 23 mars, 9h, ActNutrition
(avenue de la Gare 1).
Inscr. : www.actnutrition.ch

DIVERS

BiblioBabel

autour du monde avec *Plume*
lu en arabe, russe et français
et activité. Me 27 février, 14h,
LivriExchange

Pratique de zazen

selon la tradition japonaise zen sôtô,
me 18h45, je 6h, Grand-Rue 47.
Inscr. : kosetsujifribourg@gmail.com
ou 078 732 69 4

**Créer et méditer
avec le journal créatif**

me 27 février, 13 et 27 mars, 19h,

Cabinet de curiosité (rue de Morat

18b). Inscr. 079 684 15 18,
www.cabinetdecuriosite.net

**Atelier de bricolage pour enfants
– Basteln für Kinder**

me 27 février, 6, 13 mars, 14h,
Musée d'histoire naturelle
Sur inscr.

Mon journal du moi(s)

créer le journal du mois écoulé
à l'aide de la méthode du journal
créatif, ve 1^{er}, 19 mars 17h,
Cabinet de curiosité (rue de Morat
18b). Inscr. 079 684 15 18,
www.cabinetdecuriosite.net

La cité Bolzopolis: Neuveville-Auge

visite interactive et à thème des
quartiers de la Basse-Ville,
sa 2 mars, 9h45. Sur inscription :
0797159612 ou www.asgip.ch

Café Parents-Enfants

Haute Ecole de travail social
de Fribourg (route des Arsenaux
16a, hall d'entrée – 2^e étage),
sa 2 mars, 9h

Midnight Sport et culture

pour les 13-17 ans, sa, 20h, salle
de sport de l'école de la Vignettaz

OpenSunday

jeux pour les 6-12 ans, di 13h30,
salle de sport de l'école de la
Vignettaz

Carnet de deuil

outils créatifs pour exprimer,
explorer, intégrer un deuil, sa 9, di
10 mars, 9h-12h et 14h-17h, Cabi-
net de curiosité (rue de Morat 18b).
Inscr. 079 684 15 18,
www.cabinetdecuriosite.net

Que d'os – Tanz der Skelette

café-visite autour des squelettes
du Musée d'histoire naturelle,
ma 12 mars, 9h30. Sur inscr.

**Café-échange de l'association
Vivre comme avant**

soutien des femmes opérées d'un
cancer du sein, me 13 mars, 9h30,
cafétéria de la Clinique générale

**Et si on parlait des émotions,
de l'intimité et de la sexualité
du jeune enfant**

cycle de 3 ateliers par Education
familiale, me 13 mars, 19h30,
CO de Pérolles. Sur inscr.

Atelier d'écrituels

je 14 mars, 19h, NeighborHub.
Inscr. : lasourcellerie.com

**Atelier: relation adultes- enfants,
quels besoins et quels rôles
aujourd'hui?**

organisé par Education familiale, je
14 mars, 19h30, CO de Pérolles.
Sur inscr.

Contes pour enfants

ve 15 mars, 16h30, Bibliothèque
de la Ville

**Samedi des Bibliothèques:
le parcours des savoirs**

sa 16 mars, 14h-17h, LivriExchange

**Bourse aux habits d'enfants
et jouets**

sa 16 mars, 14h, centre paroissial
du Schoenberg (Heitera 11).
Infos pour la vente : [bourse-schoen-
berg@gmx.ch](mailto:bourse-schoen-
berg@gmx.ch) ou [bourse-schoen-
berg.mozello.com](http://bourse-schoen-
berg.mozello.com)

**Festival européen de latin-grec:
l'Antiquité sur toutes les lèvres**

lecture publique d'extraits
de *Illiade*, ve 22 mars, 10h, BCU

**Journées portes ouvertes
des jardins du Port**

sa 23 mars, Le Port (Planche-
Inférieure 5). 10h30 : séance
d'information. 11h : rencontre et
échange (autour du four à pain et
d'une soupe – amène tes couverts)
13h30 Atelier jardins

Semaine contre le racisme
www.fr.ch

- Sur les traces du colonialisme
à Fribourg, visite, sa 23, ve
29 mars. Deutsch : 14 Uhr.
Français : 15h. Rendez-vous
devant l'Aula de l'Université
- Où commence le racisme ?
atelier, di 24 mars, 14h, Arsen'Alt
- *Trop noire pour être Française?*
projection, ma 26 mars, 19h,
salle MIS 2029, Université site
Miséricorde
- *Discrimination à l'embauche*,
café scientifique, me 27 mars
18h, Nouveau Monde
- Quand la Sarine et le Nil se
rencontrent, concert, je 28 mars,
18h30, la Tour vagabonde
- Frontières et identités / Grenzen
und Identitäten, atelier, lu
25 mars, 17h, LivriExchange
Sur inscr.